



novembre 2016

POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info

Sommaire

- P.1- Edito
- P.2- Stage femmes FSU janvier
- P.3- L'IVG reste un droit fragile
- P.3- Théorie du genre à l'école : pourquoi il ne faut pas céder
- P.3- L'éducation des filles et des garçons : paradoxes et inégalités (IFE)
- P.4- Collectif droits des femmes contre les extrêmes droites : féministes en résistance
- P.4- Violences au travail, enquête SUMER
- P.4- Conseil supérieur de l'égalité professionnelle : sexisme en entreprises
- P.4- HCE : rapports (5 et 14 octobre)
- P.4- Front populaire : vote des femmes dans les entreprises
- P.5- 7 novembre 2016 : 16h34
- P.5- 25 novembre : journée mondiale contres les violences faites aux femmes, CP FSU
- P.5- 25 novembre : Tract appel d'organisations CNDF...

Comité de rédaction

Nina Charlier, Sigrid Gérardin,
Marie-Caroline Guérin
Laurence Le Louët
Marie-Pierre Lecame
Anne Marie Pavillard
Cécile Ropiteaux
Aurélia Sarrasin,
Valérie Soumaille

cafem@listes.fsu.fr

EDITO

Le Forum Economique Mondial a publié le 20 octobre son rapport mondial 2016 sur la parité entre femmes et hommes. Si les évolutions se poursuivent au même rythme qu'actuellement, il faudra attendre 2186, soit 170 ans pour connaître une véritable égalité des femmes et des hommes au travail !

Cette étude comparative mesure le progrès de la parité entre hommes et femmes dans quatre domaines : le niveau d'instruction, la santé, les opportunités économiques et l'émancipation politique. Le résultat est accablant : l'égalité entre les sexes connaît un recul sans précédent dans les secteurs clés de l'économie. Les pays les plus avancés restent l'Islande, la Finlande, la Norvège et la Suède.

La France n'arrive qu'à la 17^e place. Cependant, si l'on ne tient compte que de l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes, la France fait partie des dix derniers et ce malgré la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle.

Ce rapport mondial vient confirmer, s'il en était encore besoin, la nécessité d'une vigilance de tous les instants quant aux droits des femmes qui subissent continuellement des tentatives de remise en cause, d'autant plus intense lorsque la situation économique et sociale des pays est difficile. C'est ce qu'ont subi les Polonaises en septembre dernier lorsque le parlement avait prévu une loi interdisant l'avortement en toutes circonstances. La loi sur l'avortement en Pologne est déjà l'une des plus restrictives d'Europe, fruit d'un compromis entre l'Eglise et l'Etat datant de 1993. Seule une mobilisation massive, sans précédent, des femmes a pu empêcher ce projet d'être adopté. La vigilance reste de rigueur tant la pression des conservateurs religieux est encore forte.

En France, la pression de groupes conservateurs contre l'IVG se fait de manière plus larvée mais elle est bien présente, par le biais des réseaux internet notamment. Nous devons toujours lutter pour que l'égalité femmes-hommes ne soit pas que théorie et que les violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques ou psychologiques, dans le cadre privé comme professionnel, soient dénoncées et traitées à la hauteur des enjeux que représente ce fléau pour l'ensemble de la société.

C'est pourquoi nous serons toutes et tous dans la rue le 25 novembre pour dénoncer fortement ces violences qui tuent toujours une femme tous les trois jours.

Face à ces remises en cause des droits des femmes, à l'immobilisme de la société concernant les inégalités salariales notamment, l'éducation et la formation restent des outils dont l'efficacité est reconnue. Dès le plus jeune âge, l'égalité entre les filles et les garçons doit être initiée par une éducation non sexiste. Tout au long de la vie, les formations traitant de la thématique des droits des femmes doivent être offertes au plus grand nombre. L'objectif commun essentiel est bien de déconstruire les stéréotypes et de contrer les préjugés qui enferment tout un chacun dans la subordination de l'autre.

Nous vous invitons à vous inscrire au stage « femmes » de janvier organisé par le secteur femmes de la FSU et aux journées intersyndicales de mars.

Stage intersyndical femmes 16 et 17 mars 2017 Bourse du travail de Saint Denis

Pour la 20^e année consécutive la FSU, la CGT et Solidaires animent le stage intersyndical femmes de mars. Réservez votre date !

FEMMES ET EXTRÊMES DROITES

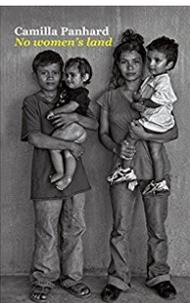
Cette demi-journée sera l'occasion de nous pencher sur les rapports entre les femmes et les extrêmes droites autour des questions suivantes : un parti dirigé par une femme est-il forcément féministe ? Le FN réussit-il à attirer les électrices ? Que disent les extrêmes droites de l'égalité ? Des droits des femmes ? Quelles formes de résistances mettre en place ?

Nous présenterons rapidement les travaux de Nonna Mayer, dont les recherches portent sur la sociologie électorale, en particulier celle du Front national, et qui évoque le « gender gap », c'est-à-dire les différences entre les électors masculin et féminin.

Notre intervenante, Luz Mora, de VISA viendra ensuite décrypter les discours du FN sur les femmes et leurs droits, et présenter le Collectif « Droits des femmes contre les extrêmes droites », créé récemment pour dénoncer les tentatives d'instrumentalisation des thématiques féministes.

COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES FSU / CSA

Depuis 5 ans, la FSU a créé des liens privilégiés avec le mouvement des femmes de la CSA (confédération des syndicats autonomes du Sénégal). Des ateliers et des échanges ont lieu chaque année autour de thèmes variés, l'objectif étant d'améliorer la place des femmes dans les organisations syndicales. Nogaye Sall, syndicaliste active du mouvement des femmes et des jeunes de la CSA, fera un état des lieux des problématiques « femmes » au Sénégal et témoignera de notre collaboration FSU/CSA.



Camilla Panhard

Journaliste, Camilla Panhard a partagé le parcours et la vie de femmes centraméricaines qui migrent vers le Mexique et les Etats unis. Son livre « no women's land » est sans concession et les récits sont poignants. Par les destins qu'elle illustre Camilla Panhard redonne une voix à ces femmes anonymes.

Laurence Pecqueux

Gynécologue libérale à Neuilly-Plaisance, Laurence Pecqueux revient d'une mission de trois semaines pour Gynécologie Sans Frontières au sein des camps de migrant-es de Calais. Cette mission s'est mise en œuvre, à partir du 15 novembre 2015, après l'appel au secours lancé par une sage-femme intervenant dans ces camps, trouvant la situation des femmes insupportable.

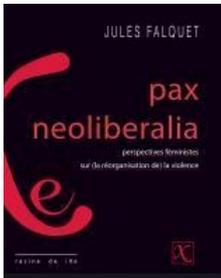
Auparavant, Laurence Pecqueux a été présente dans le camp de Zaatari, en Jordanie, auprès de réfugié-es syrien-nes. Par ces expériences, elle porte un regard à la fois



distancié et au plus près des besoins et préoccupations quotidiennes des femmes exilées, réfugiées, en errance.

FONDEMENTS THÉORIQUES DU FÉMINISME

Jules Falquet est sociologue, maitresse de conférence à Paris Diderot. Elle travaille sur les résistances collectives à la mondialisation néolibérale et ses conséquences : nouvelles idéologies de la « gouvernance » et du « développement », transformation des migrations, ré-articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »...



A travers son intervention, elle montrera en quoi les analyses féministes, notamment celles concernant l'appropriation des corps des femmes, ont transformé la notion de « travail » jusque-là pensée sous le seul angle d'exploitation de la force de travail - permettant un autre regard sur le travail de reproduction sociale, l'extorsion du travail et l'histoire de l'accumulation. Elle démontrera en quoi les concepts féministes matérialistes interrogent en profondeur l'analyse marxiste, à laquelle ils se rattachent de manière critique.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE Les effets du protocole égalité professionnelle dans les fonctions publiques

Nous avons sollicité l'équipe de Sophie Pochic, spécialiste du plafond de verre dans la Fonction publique, pour démêler les effets du protocole égalité dans la Fonction publique.

En effet, un article co-signé Alban Jacquemart, Fanny Le Mancq et Sophie Pochic précise que si la Fonction publique d'État compte 54 % de femmes en 2012, elle reste traversée par de profondes inégalités entre femmes et hommes, que ce soit en termes de carrière ou de rémunérations.

Dans cet article, elles montrent comment une politique d'égalité profite à certains profils de femmes déjà insérées dans la compétition pour les plus hauts postes.

Mais qu'en est-il pour toutes les autres ? Peut-on parler pour la FP de stratégies de contournement des textes « égalité », comme le pratiquent certaines entreprises ?

Avec la participation de Luce Desseaux, du secteur Situation des Personnels de la FSU, qui a suivi les concertations sur l'égalité professionnelle dans la FP, nous essaierons collectivement de vérifier si ce protocole est bien un outil au service de l'égalité ou s'il n'est pas un texte de plus, inopérant pour la majorité des femmes fonctionnaires.

ATTENTION

Inscriptions qui passent par les SD (copie au caform) et la demande doit aussi être faite auprès des établissements 1 mois avant soit le 8 décembre au plus tard.

Infos sur le stage sur : <http://formation.fsu.fr/Stage-Femmes-FSU-1471.html>

L'IVG RESTE UN DROIT FRAGILE

Il n'est plus rare aujourd'hui d'entendre certains discours religieux et/ou programmes politiques s'attaquer de nouveau frontalement aux droits des femmes et à leur émancipation. Sous prétexte de crises économiques, certains s'attellent à remettre en cause les principes d'égalité entre les femmes et les hommes, le travail, les salaires et les emplois des femmes. Et comme à chaque période de conjoncture difficile, le corps et la sexualité des femmes sont pointés comme des entraves au bon fonctionnement des sociétés. Les remises en cause et les volontés de limiter l'accès à l'avortement dans différents pays européens en sont des exemples probants.

En France aussi, 41 ans après l'adoption de la loi Veil, le droit à l'avortement est fragilisé : des sites Internet avancent masqués pour véhiculer de fausses informations sur l'IVG, de nouveaux groupes anti-avortement se mobilisent, la fédération « one for us », lobby européen, a lancé une pétition contre la destruction des embryons et a obtenu 1,8 millions de signatures. La fondation Lejeune distribue un livret anti-avortement dans les établissements de l'enseignement privé. Face à ces attaques, la FSU soutient l'amendement au projet de loi « égalité citoyenneté » qui doit permettre d'élargir le délit d'entrave à l'avortement aux désinformateurs en ligne. Cependant, la FSU dénonce les politiques de restrictions budgétaires qui touchent fortement le service public hospitalier et qui engendrent la fermeture de nombreux centres IVG - rendant l'accès à l'avortement difficile pour de nombreuses femmes, notamment celles des milieux ruraux. Les subventions pour les

associations, qui pourtant remplissent des missions de service public, sont elles aussi en baisse constante.

Dans le monde, 39,5% des femmes accèdent à l'IVG pratiqué sans restriction dans 61 États. 22 millions d'avortements clandestins sont réalisés dans de mauvaises conditions, ce qui impliquent 47 000 femmes qui décèdent chaque année et 5 millions qui souffrent de complications. Malgré ces chiffres alarmants, certains pays tentent encore de restreindre son accès - ce fut le cas récemment en Espagne et au Portugal, en Pologne; quand d'autres y restent farouchement opposés : Irlande du nord, Malte, Chypre, Andorre, Suriname, Honduras. Depuis quelques années, l'avortement est devenu un combat des sociétés civiles au delà des frontières. Lorsqu'un gouvernement tente d'en diminuer l'accès, les femmes se mobilisent et on assiste à une véritable solidarité internationale.

Pourtant, le droit à la santé reconnu par les traités internationaux intègre le droit à l'avortement et en ce sens sa dépénalisation et l'élimination des barrières légales à son accès devraient être mises en œuvre par l'ensemble des pays qui ratifient ces traités.

L'IVG est un droit fragile, nous devons tou-tes rester très vigilant-es et continuer à nous mobiliser car ce droit est une question de santé publique, de justice et d'égalité qui concerne la société dans son ensemble.

Sigrid Gérardin

THÉORIE DU GENRE À L'ÉCOLE : pourquoi il ne faut pas céder

Comment donner des gages à sa frange la plus réactionnaire et faire la promotion de la prochaine manif pour tous ?

Le Pape François a dégainé l'arme de destruction massive : la théorie du genre. Une fois de plus, en convergence avec la campagne anti-avortement menée dans les établissements privés catholiques, l'école française est accusée de vouloir transformer « les garçons en filles », de « s'opposer aux choses naturelles » et d'avoir pour projet la « destruction de la famille ». Ce tissu d'âneries prêterait à sourire s'il n'était proféré par une voix dont on pourrait attendre un autre discours que de la dénonciation calomnieuse.

Oui, l'école laïque de la République Française a pour projet d'éduquer les filles et les garçons à l'égalité entre les femmes et les hommes. Oui l'école française

enseigne la biologie de la sexualité, rassure les jeunes en déconstruisant les stéréotypes, en leur expliquant que l'homosexualité n'est pas un choix déviant mais s'impose à certain-es, et leur apprend à vivre dans le respect mutuel. L'école ne prescrit pas la famille, encore moins son modèle hétérosexuel, parce que ce n'est pas son rôle. L'école émancipe par la connaissance de la nature, des autres, et de soi-même. Cela peut ne pas convenir aux dogmatiques de tous bords, mais là réside sa grandeur. L'école n'est pas parfaite.

Le SNES-FSU, avec tous les personnels, se bat pour qu'elle soit meilleure et dénonce un discours qui voudrait en faire un lieu de catéchisme et de propagande plutôt que d'émancipation, de formation, et de qualification.

Communiqué SNES-FSU 4 octobre 2016

L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES GARÇONS : PARADOXES ET INÉGALITÉS

Dans les systèmes éducatifs mixtes, les filles et garçons reçoivent un enseignement considéré comme identique, mais qu'en est-il réellement ? Pourquoi ces inégalités persistent-elle encore au sein d'une société qui clame pourtant son adhésion aux valeurs d'égalité entre les individus ? Comment favoriser une véritable éducation à l'égalité ?

Le dossier¹ de l'IFÉ s'intéresse aux mécanismes en jeu

dans la construction des rôles sexués assignés aux filles et aux garçons pouvant mener à ces discriminations genrées. Il aborde également la façon dont sont engendrés des traitements et représentations inégaux dans une École dont la vocation est d'assurer une mixité égalitaire et comment elle est impliquée dans la construction comme dans le renforcement des stéréotypes liés à la question de genre.

1- Dossier de veille de l'IFÉ - ENS Lyon, n° 112, octobre 2016, dirigé par Marie Gausse

VIOLENCES AU TRAVAIL

D'après l'enquête SUMER (Dares), les femmes se déclarent davantage exposées que les hommes à des agressions verbales sur leur lieu de travail.

4 Les femmes davantage exposées aux agressions verbales sur leur lieu de travail

Proportion des salariés victimes d'agressions dans le cadre de leur travail au cours des 12 derniers mois



Source : enquête SUMER, Dares 2016.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : sexisme en entreprise

L'enquête du CSEP (rapporteuse : Brigitte Gresy) lancée en 2013 sur les relations professionnelles entre les hommes et les femmes chez les cadres de 9 entreprises françaises de très grande taille, montre sans équivoque :

> Une mise en évidence du sexisme en entreprise, c'est-à-dire une idéologie qui érige la différence sexuelle en différence fondamentale entraînant un jugement sur l'intelligence, les comportements et les aptitudes, de la part des femmes comme des hommes mais à un degré moindre pour ces derniers.

> Un impact négatif exprimé par les salariées sur leur rapport au travail et leur sentiment de compétence.

> Des réponses jugées insuffisantes mais plus adaptées quand les entreprises ont engagé des actions pour l'égalité.

80 % des femmes salariées considèrent que, dans le monde du travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou des décisions sexistes (contre 56 % des hommes)

90 % des femmes salariées considèrent qu'il est plus facile de « faire carrière » pour un homme (contre 62 % des hommes)

54 % des femmes salariées estiment avoir rencontré un frein professionnel en raison de leur sexe (c'est-à-dire pas augmentées, promues, choisies pour une mission, embauchées ou formées)

93 % des femmes salariées considèrent que les réflexions et attitudes sexistes peuvent modifier le comportement des salariés (contre 86 % des hommes)

50 % des femmes salariées considèrent que leur entreprise a abordé le sujet du sexisme (contre 35 % de femmes cadres au niveau national)

26 % des femmes salariées considèrent que les entreprises s'impliquent suffisamment pour faire reculer les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes (contre 19 % des femmes cadres au niveau national).

HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ : RAPPORTS

> Le 5 octobre, le HCE a publié et remis à la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et à la Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité de l'Assemblée nationale, son avis « pour une juste condamnation sociétale et judiciaire du viol et autres agressions sexuelles ».

« Le viol – agression sexuelle avec pénétration – est un phénomène massif, et pourtant encore peu dénoncé et peu condamné : parmi les dizaines de milliers de victimes, environ 1 sur 10 porte plainte, et seule 1 plainte sur 10 aboutira à une condamnation. Le viol est un crime sexiste : la quasi totalité des agresseurs sont des hommes quand l'immense majorité des victimes sont des femmes et des enfants. Enfin, le viol est une arme de destruction des femmes comme en témoignent les conséquences nombreuses qu'il génère chez ses victimes, tant physiques que psychiques. »

Les rapports et avis sont téléchargeables sur leur site.

> Le 14 octobre, le HCE a remis au secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, chargé du Développement et de la Francophonie, le 2^e rapport d'évaluation intermédiaire de la stratégie « Genre et Développement » 2013-2017.

COLLECTIF DROITS DES FEMMES CONTRE LES EXTRÊMES DROITES : Féministes en résistance !

Le 31 janvier 2015, le CNDF (Collectif National pour les droits des femmes) avait organisé un colloque : "Face à la crise, les extrêmes droites sont un danger pour les droits des femmes et la justice sociale". Dans la continuité s'est créé un collectif qui publie ses argumentaires sur le site :

<http://droitsfemmescontrextrêmesdroites.org/>

L'objectif est de décrypter la manière dont les partis d'extrême droite et mouvements traditionalistes et familialistes s'adressent aux femmes, notamment en instrumentalisant au besoin le discours féministe, et d'informer sur les dangers de leur montée au pouvoir. En particulier, le FN, même dirigé par une femme, reste un parti sexiste : le pseudo-féminisme de façade affiché par Marine Le Pen est un leurre, son seul objectif est la conquête du pouvoir. Les idées du Front national, ses pratiques de terrain, ont et auront des répercussions très destructrices sur la vie des femmes. En tant que syndicalistes nous dénonçons l'imposture sociale du FN, dénonçons aussi son imposture féministe !



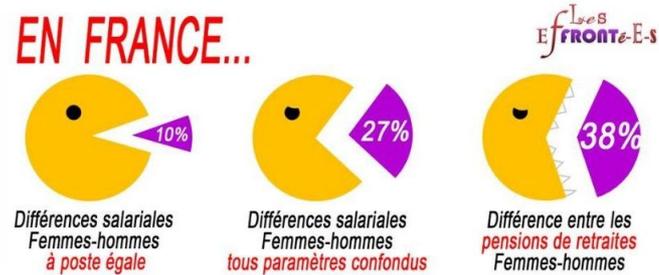
Vers une journée d'action et de grève le 8 mars ?

Les femmes sont 66 % en emploi (75 % pour les hommes), elles sont davantage touchées par la précarité : 11,6 % sont en CDD (7,6 % des hommes) et représentent 80% des salariées à temps partiel

Suite à l'inertie de l'Etat (8 lois successives et toujours 26 % d'écart de salaires F/H) et aux blocages du patronat, des structures féministes et syndicales relancent une journée de grève le 8 mars 2017.

7 novembre 2016 - 16h34

Le 24 octobre 1975, pour dénoncer les inégalités salariales, 90 % des Islandaises se sont mises en grève. Elles ont récidivé en 2005 et 2008. En 2016, elles ont quitté le travail à 14 h 38 : si les femmes étaient payées au même taux horaire que les hommes, alors elles travailleraient gratuitement à partir de cette heure précise (sur une journée de 8h).



Le collectif Les Glorieuses a réalisé le même calcul pour la France, mais sur une année : à partir du 7 novembre, les femmes travaillent « bénévolement » jusqu'à la fin



de l'année, puisqu'elles ne touchent pas les mêmes salaires que les hommes (25 à 27 % de moins). Des féministes et leurs organisations se sont associées à l'appel, et des rassemblements ont été organisés dans plusieurs villes de France.

À travail égal de valeur égale, nous exigeons un salaire égal !

300 femmes étaient présentes au rassemblement à Paris. Féministes ou syndicalistes ont pris la parole pour dénoncer la situation faite aux femmes et refuser d'attendre 170 ans pour arriver à l'égalité !

25 novembre : journée mondiale contre les violences faites aux femmes

Communiqué FSU



Les violences faites aux femmes sont un fléau mondial, l'ONU estime à 70 % les femmes et les filles qui en sont victimes au cours de leur vie. Ces violences s'exercent au sein du couple, dans la famille, mais aussi dans l'espace public et dans la sphère professionnelle. Elles touchent tous

les milieux et tous les âges.

Les crises économiques et les guerres engendrent l'exil de population entière et les parcours migratoires sont encore plus dangereux pour les femmes et les filles. Les femmes migrantes qui tentent de se réfugier en Europe vivent des situations périlleuses durant tout leur périple. Le manque de moyens dédiés par l'Europe, et par la France en particulier, pour accueillir et assurer la sécurité de tou-tes n'est pas acceptable.

En 2015 en France, 122 femmes sont mortes, sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint, 216 000 ont été victimes de violences conjugales et 86 000 viols ont eu lieu. L'étude du CSEP (conseil supérieur de l'égalité professionnelle) a révélé des chiffres alarmants concernant les violences faites aux femmes au travail : 80 % des femmes salariées sont confrontées à des comportements et décisions sexistes, 5 % des viols et 25 % des agressions sexuelles ont lieu



au travail. Et la Fonction publique n'est pas épargnée par ces faits. Ces violences ont de surcroît des conséquences directes sur la santé (arrêt maladie, accidents, prise de médicaments...) et la vie professionnelle des femmes

(licenciement, démission...). Il est urgent que l'Etat consacre plus de 0,05 % de son budget à mettre en œuvre les principes d'égalité dont il se revendique, explicitement inscrits dans les textes et les lois.

Ces violences ne sont pas une fatalité et les combattre participe d'une vision égalitaire de la société.

Pour la FSU, un plan d'urgence global contre les violences faites aux femmes doit être mis en place. Dans un contexte où l'émancipation des femmes est remise en cause par certains programmes politiques, il est indispensable que cesse l'impunité des agresseurs quelle que soit leur fonction. Il est urgent aussi que l'éducation à l'égalité soit enseignée à tous les niveaux scolaires et que des moyens ambitieux soient dédiés notamment pour rendre effectives les lois existantes comme celles concernant les violences au travail.

Marion Seclin : #TasEtéHarceléeMais
(Vidéo sur la colonne de droite)



La FSU appelle à la manifestation parisienne du 25 novembre contre les violences faites aux femmes de la Bastille (18h30) à République, mais aussi à toutes les manifestations en région.

25 novembre : journée mondiale contre les violences faites aux femmes

DEBOUT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Nous vivons dans un pays où il y a 86 000 viols par an dont seulement 1,5 % sont condamnés. 216 000 femmes sont victimes de violences conjugales, 122 sont mortes en 2015. Stop aux violences faites aux femmes !

Nous vivons dans un pays où on enferme une femme, Jacqueline Sauvage, qui a enduré, ainsi que ses enfants, 47 ans de coups, sévices et viols de la part de son mari et a fini par le tuer. Liberté pour Jacqueline Sauvage !

Nous vivons dans un pays où, par manque de volonté politique, les lois et leur application ne sont pas à la hauteur de l'enjeu que représentent ces violences. Pour une loi cadre contre les violences faites aux femmes !

Nous vivons dans un pays qui a signé et ratifié en 2014 la « Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique » dite Convention d'Istanbul. Cette Convention, que les États doivent obligatoirement transposer dans le droit national, contient des dispositions plus favorables que le droit français. Transposition immédiate dans le droit français de la Convention d'Istanbul !

Nous vivons dans un pays qui a adopté une loi courageuse de lutte contre le système prostitutionnel et pour l'accompagnement des personnes prostituées. Application complète de cette loi, avec des budgets suffisants, notamment pour financer les parcours de sortie du système prostitutionnel !

Nous vivons dans un pays où le gouvernement, pliant devant des intégristes religieux, a supprimé les ABCD de l'égalité qui visaient à lutter contre les stéréotypes de sexe à l'école. Pour une réelle éducation à l'égalité, qui ait les moyens concrets d'être effective et de qualité, obligatoire à chaque niveau du système éducatif !

Nous vivons dans un pays où chaque jour 10 viols ou tentatives de viols sont commis sur le lieu de travail, sans parler du harcèlement sexuel, des blagues graveleuses, des remarques sur le physique.... avec en plus le risque pour la victime de perdre son emploi. Adoption d'une norme internationale de l'OIT contre les violences sexistes et sexuelles.

Nous vivons dans un pays où être lesbienne expose encore à des violences physiques et verbales dans tous les milieux : public, professionnel, familial, amical. Sensibilisation à la lesbophobie dans toutes les actions et campagnes contre les violences faites aux femmes.

Nous vivons dans un pays où 4 femmes handicapées sur 5 vivent des violences physiques, psychologiques, institutionnelles, sexuelles, de discrimination professionnelle etc. et où le manque d'accessibilité des établissements de santé, des tribunaux, des lieux de formation ou de loisirs perdure. Accessibilité, formation des professionnel·les (santé, police, justice) et quota obligatoire d'emploi de 6 %, dont 3 % pour les femmes.



Nous vivons dans un pays où l'État consacre 0,05 % de son budget (soit 221,2 millions d'euros) à l'égalité femmes-hommes. Quant à elles, les violences conjugales reviennent à 2,5 milliards d'euros par an (frais médicaux, de thérapie de justice, police, perte d'emploi, déménagements, etc.). Les subventions accordées aux associations qui hébergent et accompagnent les femmes victimes de violences sont rognées constamment.

Augmentation du budget du Ministère et des subventions pour que les associations qui remplissent des missions de service public puissent fonctionner !

Nous vivons dans un pays où les discours populistes et réactionnaires augmentent et veulent faire croire que fermer les frontières suffirait à arrêter les violences faites aux femmes ; dans un pays dont le gouvernement a déclaré ne vouloir recevoir en 2 ans que 30 000 exilé·e·s qui fuient la guerre, les persécutions et la terreur, notamment de Daesh en Syrie. Halte aux mensonges, aux amalgames et à la stigmatisation ! Bienvenue aux exilé·e·s !

Nous vivons dans un pays qui participe à des conflits armés engendrant tueries, violences sexuelles, viol utilisé comme arme de guerre, enlèvements, trafic sexuel, déplacements massifs et forcés, accroissement de la pauvreté, etc. Priorité aux cessez-le-feu, aux pourparlers de paix et à la participation des femmes aux processus de paix !

Nous vivons dans un pays où, malgré les grands principes d'égalité femmes/hommes, inscrits dans tous les textes fondamentaux, dont tout le monde se félicite, sévissent toujours domination patriarcale, inégalités et violences.

Au pays des « droits de l'homme » et de l'égalité, on frappe, on viole, on tue tous les jours.

Pour que le pays des droits de l'Homme devienne enfin, aussi, le pays des droits des femmes !

Signataires : Collectif National pour les Droits des Femmes, Actif, Agir Ensemble contre le Chômage, Association de Solidarité avec les Femmes Algériennes démocrates, Association nationale des études féministes, Attac France, CGT, Chiennes de garde, Collectif 20è Tenon/ivg, Collectif féministe contre le Viol, Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et la Contraception, Coordination lesbienne en France, Culture égalité, association féministe de Martinique, les effronté·e·s, Ensemble, Femmes égalité, Femmes libres – Radio libertaire, FSU, Gender Company, Ligue des femmes iraniennes pour la Démocratie, Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, Mémoire traumatique et victimologie, Maison des Femmes Thérèse Clerc Montreuil, Marche Mondiale des Femmes, Osez le féminisme, PCF, Réseau Féministe « Ruptures », SKB, SNPES-PJJ-FSU, SOS Femmes Alternative-Centre Flora Tristan, Union Syndicale Solidaires.